



de Joël Gallais (à gauche) et de Gérard

déjà candidate sur la liste menée en Morbihan par Gérard Perron. Cette décision a été précisée récemment à Locminé lors d'une réunion de ces trois partis. Cette candidature sera officialisée à la mi-janvier.



Les représentants des collectivités territoriales au cours du comité syndical du Sittom-Mi, mercredi, au palais des congrès.

Mercredi soir, au palais des congrès, le syndicat de traitement des ordures ménagères (Sittom-Mi) s'est réuni en comité syndical. Celui-ci avait à son ordre du jour, l'approbation par l'assemblée, du compte rendu du comité syndical du 23 juin dernier.

Il a été convenu d'ajuster les articles comptables liés au versement

de soutiens aux collectivités, en raison de la hausse des cours des matières premières (acier, aluminium, plastiques) et de l'augmentation des performances de tri des collectivités adhérentes au Sittom-Mi.

D'autre part, les excédents d'ordures ménagères ne seront plus enfouis, mais incinérées ou compostés. Ces nouvelles dispositions permettront un soutien supplémentaire de l'agence régionale Eco-Emballages.

La commission permanente conseil général, dans sa séance mensuelle du 17 décembre 2010, a pris les décisions suivantes en matière de Pontivy.

Programme Bretagne Qualité Pontivy communauté (6 930 €) aux collégiens demi-pensionnés et internes : 3 dossiers (644 €)

FLB

veut ce mouvement de Pontivy, a-t-il dit. Cado, curé de Pontivy, a célébré une messe de Noël à Stival, le vendredi soir. Pour lui, ce n'est pas « une messe FLB », a-t-il dit en français, latin, breton. »

Une réunion, une manifestation... Pour paraître dans Ouest-France et ouest-français

www

Affaires à faire

jusqu'au 8 janvier 2011

Le Mois du Blanc

sur articles étiquetés en magasin remise à la caisse

ROUSSEAU

1 rue Lorois Pontivy

-10% **-20%**

Cette rubrique vous intéresse, contactez Precom au 0 820 856 212 (0,12€/mn)

DISP
SC

Réservez avant le 31/01/2011 et bénéficiez de **25% du montant de la réduction**

DERNIÈRES OPPORTUNITÉS

RENNES (35), ANGERS (49), ST BREVIN LA CHAPELLE (44), CHERBOURG (50), TOURS (37), PLOËREN (56)

SERI OUEST

N°1

SAS SERI OUEST - 10 rue de la République - B.P. 594 - 47120 - Dornier - 05 63 48 10 00 - www.seri-ouest.com

*La réduction Scellier est de 25% du prix de revient du logement valable dans le cadre d'un investissement locatif ayant fait l'objet d'une déclaration de projet de loi notariée et signé avant le 31/01/2011, pour un montant maximum de 30000 €.

www